



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Prêmesques
PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS
59840 PREMESQUES

Département
Préfecture
Arrondissement
Lille
Canton

Séance du 27 mars 2023

Délibération : N° 2023-04

Nombre de conseillers :

En exercice : **18**

Présents : **17**

Votants : **18**

Présent(s) :

L'an deux mille vingt trois le Lundi 27 Mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS 59840 PREMESQUES sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 20 mars 2023

Y. HUTCHINSON - A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - N. GUISLAIN - L. BASECQ - P. CAREY - D. DUMONT - C. LEFEBVRE - X. DUBOIS - F. BOULANGER - S. MOUVEAUX - C. ANNAERT - P. PACCOU - P. JOURDAIN - J. TYBOU - G. DUBOIS

Absent(s) :

S. VAN EECKE : pouvoir donné à P. ALLIOT

Secrétaire de séance :

Pierric JOURDAIN

Vote du Compte Administratif - Exercice 2022

DELIBERATION

Monsieur le Maire quitte la séance.

Conformément à l'article L2121-31 du CGCT, le conseil municipal doit se prononcer sur l'arrêt des comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée délibérante a reçu, afin d'en prendre connaissance, le compte administratif retraçant l'ensemble des inscriptions budgétaires de l'année 2022.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce compte administratif qui s'établit comme suit :

Budget principal 2022 :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS 2022
INVESTISSEMENT	341 337.25	224 111.76	117 225.49
FONCTIONNEMENT	1 626 267.08	1 518 424 .22	107 842.86

Les résultats de l'exercice 2022 sont donc les suivants :

- En section d'investissement : un excédent de 117 225.49 €
- En section de fonctionnement : excédent de 107 842.86 €
- Soit un total pour les deux sections de 225 068.35 €

Le résultat de clôture de l'exercice précédent était de :

- En section d'investissement : déficit de 110 799.46 €
- En section de fonctionnement : excédent de 502 937.66 € dont une part affectée de 119 493.46 € pour couvrir le déficit de la section d'investissement (110799.46 + 8694 RAR 2021) soit 383 444.20 €

Le résultat global de clôture de l'exercice 2022 s'obtient par l'addition du report des résultats de l'exercice précédent et du résultat de l'année 2022.

Soit :

- En section d'investissement : un excédent de 6 426.03 €
- En section de fonctionnement : un excédent de 491 287.06 €
- Soit un résultat de 497 713.09 €

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont arrêtés de la façon suivante :

- Total des restes à réaliser en recettes : 0.00 €
- Total des restes à réaliser en dépenses : 0.00 €
- Soit un déficit sur les restes à réaliser de : 0.00 €

Le conseil Municipal approuve le compte administratif 2022 ainsi présenté.

DECISION

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le 03/04/2023

Reçu en Préfecture

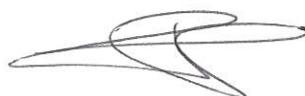
le 03/04/2023

Publié ou notifié

le 03/04/2023

Le secrétaire de séance

Pierrick JOURDAIN



Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le

03/04/2023

Le Maire

Yvan HUTCHINSON